Il fallait à l'évêque de Québec un prêtre pour l'accompagner dans cette excursion. Plusieurs s'offrirent, et il ne fut pas aisé de leur faire entendre qu'ils ne pouvaient tous y aller et qu'il fallait se borner au nombre nécessaire. Dans des pays anciennement établis et qui présentent des ressources, il est possible de voyager en grande compagnie; mais quand il s'agit de visiter des lieux à peine habités, où il faut porter ses vivres, sa boisson, ses ustensiles de table et de cuisine, sans compter les choses nécessaires pour la célébration de la sainte messe et l'administration des sacrements; quand il faut faire tant de portages, changer si souvent de demeure, trouver à si grand'peine un taudis quelquefois sans fenêtres et sans cheminées, aller dans de misérables voitures à peine suffisantes pour transporter les personnes avec effets indispensables; au lieu de multiplier les membres de la caravane, il est prudent de les réduire au plus petit nombre possible. C'est ce que ne comprennent pas toujours de jeunes prêtres pleins d'un zèle admirable, surtout lorsqu'ils n'ont jamais voyagé, qui se livrent au désir de travailler au salut des âmes, sans réfléchir qu'ils ont eux-mêmes des besoins corporels, et qu'ils n'ont pas droit d'exiger que la Providence y pourvoie par le ministère du corbeau qui nourrissait. saint Paul dans son ermitage de la Thébaïde. Au surplus, en se refusant aux désirs de plusieurs ecclésiastiques, qui voulaient être du voyage, l'évêque de Québec rendit justice aux motifs estimables qui les avaient engagés à s'offrir, et se souviendra d'eux lorsqu'il s'agira de remplir quelque importante mission du golfe.

L'abbé Boucherville, curé de Charlesbourg, fut accepté préférablement aux autres, comme s'étant mis le premier sur lesrangs. M. Gaulin, prêtre depuis près de quatre ans et destinéà occuper une place dans cette partie du diocèse, fut adjointau voyage apostolique. Il en fut de même de l'abbé Gauvreau, chapelain et sous-secrétaire de l'évêque. A leur suite venait Louis Bolduc, serviteur de la mission. Cette compagnie, formant en tout cinq personnes, munie de chapelets, de linge etornements d'église, de vivres et autres fournitures de voyage principalement procurées par l'abbé Desplantes (1) chapelain

⁽¹⁾ Cet abbé Desplantes était M. Louis-Joseph Desjardins ; il s'appelait d'abord Desplantes et ne prit le nom de Desjardins qu'après la mort de son frère, le grand